

Direction régionale des affaires culturelles

Liberté Égalité Fraternité

Nantes, le 3 1 JAN. 2022

Pôle Création, Industries Culturelles, Action Culturelle et Territoriale Arts visuels

Affaire suivie par : Sandrine Moreau

Conseillère Arts visuels Tél : 02 40 14 23 69

Mél: arts-plastiques.paysdelaloire@culture.gouv.fr

Réf: DRAC/AV/SM/FK

Monsieur,

Suite à la procédure d'instruction par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), j'ai le plaisir de vous informer que le label EPV, Entreprise du Patrimoine Vivant, vous est attribué pour une durée de cinq ans.

Votre entreprise détient un haut degré d'excellence permettant ainsi de rejoindre un réseau de près de 1400 entreprises distinguées pour leur savoir-faire et je tiens à vous en féliciter.

Votre entreprise sera référencée sur le site data gouv.fr et bénéficiera des mesures prises par le Gouvernement pour soutenir vos initiatives en matière d'innovation.

Nous vous encourageons à valoriser le logo EPV pour contribuer collectivement au développement de cette marque de reconnaissance des savoir-faire des entreprises et vous serez contacté dans les prochaines semaines par l'INMA à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

TDV INDUSTRIES
43 RUE DU BAS DES BOIS
BP 703
53002 LAVAL CEDEX

Pour le directeur régional des affaires culturelles et par délégation Le directeur adjoint

Patrice DUCHE